AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2009
FR0000075442-FS0943

9 septembre 2016

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

LDLC.COM

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 septembre 2016, M. Olivier Villemonte de la Clergerie a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 septembre 2016, le seuil de 10% du capital de la société LDLC.COM et détenir 615 500 actions LDLC.COM représentant 1 074 054 droits de vote, soit 9,74% du capital et 11,16% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions LDLC.COM hors marché.

———

[1] Sur la base d'un capital composé de 6 322 106 actions représentant 9 621 738 droit de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.